

Le Bulletin

DU CFPH LYON-ECULLY

Centre de Formation et de Promotion Horticole



INNOVATIONS VEGETALES

Lancement des parcelles de
démonstration paysage au CFPH
Pages 8-9

Dans le Bulletin...

Edito p. 3

Portrait p. 6

Focus sur... p. 8

En bref... p. 10

Actu sur le monde professionnel p. 18

Agenda du CFPH p. 19

Ils nous ont rejoints p. 22

La plante du mois p. 23

Le végétal au coeur des attentes et des contradictions de la société "moderne"



Jean-Marie Rogel

*Chef de projet schémas directeurs à la direction adjointe
du patrimoine végétal de la métropole de Lyon*

Le végétal est désormais et enfin plébiscité unanimement dans les solutions d'adaptation des villes au changement climatique.

Comment le protéger ?

À la métropole de Lyon, la protection du végétal et plus particulièrement des arbres est au cœur de l'ambition du projet de nouveau règlement de voirie, et déjà les premières inquiétudes et réserves surgissent :

De la part des acteurs du BTP, soucieux de préserver la rentabilité économique des chantiers et pour qui considérer les arbres comme des êtres vivants et non comme du mobilier de voirie interchangeable reste une vraie révolution culturelle : le nouveau projet de règlement encourage dans ses annexes un module de formation sensibilisation dédié aux acteurs BTP. Le CFPH a intégré cette formation dans son offre.

De la part des élus des communes, soucieux de garantir la bonne circulation de leurs administrés pendant les chantiers : il ne faudrait pas que des périmètres de protection des arbres « trop largement dimensionnés » gênent les piétons sur les trottoirs ou les automobilistes sur la voirie...

Au niveau national, le décret « arbres » de la loi 3DS oblige désormais tout gestionnaire de patrimoine à demander une autorisation préalable pour les travaux portant atteinte aux alignements d'arbres que ce soit sur domaine public ou privé, sur voirie ou dans les parcs.

Inscrit dans une loi censée simplifier l'action publique (S comme simplification, CQFD), ce décret, fort pertinent dans son intention initiale, reste complexe dans son interprétation pratique (les services de l'état travaillent actuellement sur un guide de mise en œuvre) et vient rajouter un tuyau d'instruction administrative lorsqu'il s'applique dans un périmètre déjà concerné par une autre réglementation de protection (monument historique, site classé ou inscrit, site archéologique...). C'est le fameux principe d'instruction en orgues des services de l'état : pas de guichet unique donc pour le gestionnaire, qui doit déposer autant de demandes d'autorisation auprès des différents services de l'état que de réglementations applicables, cela renchérit encore le coût administratif de gestion du patrimoine arboré.

Au-delà de la protection du végétal existant, que faut-il planter pour les décennies à venir ?

Face au changement climatique, personne aujourd'hui ne peut raisonnablement prétendre avoir la solution ou la palette végétale idéale.

Un premier outil métropolitain de sélection d'essences adaptées a été développé sur la plateforme expérimentale Canographia.

Il reste perfectible et fait d'ailleurs l'objet de critiques de la part des associations naturalistes qui prônent un maximum d'utilisations de végétal local.

Si l'argument de la co-évolution faune-flore et de la diversité génétique est indiscutable dans l'objectif de lutte contre l'effondrement de la biodiversité, il y a d'autres critères et contraintes à prendre en compte en ville. Le végétal local n'est pas toujours adapté face aux épisodes climatiques extrêmes que nous vivons en période estivale, exacerbés en milieu urbain avec les îlots de chaleur.

En outre le port « naturel » du végétal local pose aussi question lorsqu'il s'agit de planter dans des gabarits d'espaces publics disponibles très contraints comme en ville : obliger les services gestionnaires à venir tailler très régulièrement des végétaux est une hérésie alors que c'est la tendance inverse qui est recherchée depuis déjà plus de trois décennies dans le cadre de la gestion différenciée et de la promotion du port libre ou de la taille douce des végétaux (pour des motifs à la fois économiques et écologiques).

Pour mieux partager avec tous les acteurs les enjeux autour de cette problématique du choix des végétaux, le projet SESAME est lancé à la métropole de Lyon, en partenariat avec le CEREMA. Le CFPH y sera bien sûr associé, et son projet des parcelles de démonstration paysage peut constituer aussi un support pédagogique sur ce sujet.

Et au-delà du végétal comme levier d'adaptation au changement climatique, les collectivités s'orientent aussi vers la ville nourricière, la question de l'autonomie alimentaire et la conservation des variétés locales : vergers et potagers urbains à Nantes, ferme semencière et métropolitaine à Lyon pour alimenter les cantines des collèges notamment. Là encore le CFPH est associé à ce projet.

Et comment l'entretenir désormais ?

Arrêtés sécheresse de plus en plus drastiques sur l'usage de l'eau, nouveau décret REUT sur la réutilisation des eaux pluviales, autant de nouvelles contraintes qui pèsent sur l'arrosage pourtant indispensable des jeunes plantations, en totale incohérence avec les objectifs affichés et les subventions du fonds vert.

Sur le territoire métropolitain comme sur le reste du territoire national, les projets d'investissements autour du végétal « pleuvent », mais pas l'eau pour les arroser, ni les crédits de fonctionnement pour entretenir ce patrimoine ensuite : beaucoup de communes ou collectivités freinent désormais les ambitions de végétalisation, faute de moyens pour les gérer à terme.

Face à ces défis (et la liste n'est pas exhaustive), la filière se mobilise (HORTIS, AITF, UNEP, VALHOR, VERDIR) et vient de signer 8 recommandations pour (re)sensibiliser les ministères aux enjeux liés à la filière du végétal en France d'une part, et aux incohérences de certaines réglementations d'autre part. (<https://www.hortis.fr/articles/131486-pour-un-capital-vegetal>).

Si j'ai choisi de m'impliquer dans la présidence du conseil de centre, c'est, avec une double casquette : à la fois celle d'une collectivité locale régionale (métropole de Lyon) et celle nationale en tant que vice-président Hortis. Cela permet tout simplement de mieux partager les projets au niveau métropolitain, et mieux comprendre les enjeux actuels au sein de la filière, et dans les deux sens ascendant et descendant.

Hortis a aussi dans sa feuille de route un volet Évolution du métier, organisation et recrutements avec les organismes de formation, qui doivent également face à ces (r)évolutions, s'adapter, et mieux anticiper.

C'est ce que fait le CFPH avec la dynamique de projets engagés présentés dans ce numéro.

Bonne lecture.

Maxime CAMBRAY

Coordonateur au CFPH



Pour ce dixième numéro du bulletin du CFPH, nous vous proposons de découvrir le parcours de Maxime Cambray, responsable de formation du brevet professionnel « responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières » (BP RPLFFP). Cette formation ouverte en septembre 2022 permet de travailler dans le secteur horticole en tant qu'ouvrier qualifié ou chef d'équipe.

Ce parcours intègre la production horticole au sens large et aborde l'arboriculture, le maraîchage et l'ornement. Maxime s'occupe plus particulièrement de la partie ornementale, son cœur de métier et son domaine de prédilection.

Aussi, dès l'école primaire, Maxime se passionne pour le végétal. « J'ai eu la chance de savoir ce que je voulais faire depuis longtemps », complète t-il.

A la fin du collège, il se dirige naturellement vers un Bac pro en production végétale, puis un BTSa production végétale à Romans-sur-Isère. Son chemin continue à Angers à l'ESA où il fera un second BTS, en 1 an, en technico-commercial.

Maxime intègre le monde du travail en jardinerie où rapidement il grimpe les échelons et devient responsable tout en faisant un peu de production avant d'intégrer le CFPH en décembre 2019.

Il commence en tant que responsable de la formation CAPA métiers de l'agriculture (MA) puis en septembre 2022, devient responsable de la formation BP RPLFFP.

Ses missions au sein du centre de formation sont multiples. En effet, de coordonnateur de formation, en passant par formateur technique en horticulture ornementale, il intervient également dans différents cours, sur différents sujets et à travers différentes modalités comme la formation à distance.

Au travers de ses missions et de son rôle, Maxime a à cœur d'accompagner et de veiller au bien-être des stagiaires. « Je tiens à être totalement disponible pour eux et à leur écoute. Ils peuvent m'appeler quand ils le souhaitent et je suis là pour eux.

Je suis également à l'écoute des formateurs pour que toute la formation se déroule au mieux » nous explique Maxime.

Fort de son expertise végétale et de ses années de pratiques, la direction du centre tient à lui confier la responsabilité de la gestion du végétal sur une partie du parc du CFPH.

« C'est très intéressant de travailler au CFPH. Notre centre, c'est plus de 200 ans d'histoire sur l'horticulture et le maraîchage, la filière du paysage est arrivée après et a pris le pas sur la filière historique du centre, mais l'horticulture fait partie de l'essence du CFPH. Les formations horticoles ont même complètement disparu puis ont été réhabilitées au centre en 2019 », analyse Maxime.

Ainsi, depuis 2019, la direction a une volonté forte de redonner sa place et toute sa valeur à l'horticulture et au végétal avec une réelle envie de faire du lien entre toutes les filières et les matières du centre. On fait du lien avec la biologie, l'agronomie, la taille, la palette végétale et l'origine du végétal. Il s'agit ainsi de recréer des synergies entre le paysage et l'horticulture et de retrouver du sens à ce que l'on fait.

Pour Maxime, l'horticulteur et le paysagiste sont étroitement liés et travaillent de concert pour la réalisation d'aménagements paysagers. L'un produit pour l'autre. C'est une véritable opportunité pour le CFPH de valoriser ces 2 filières et de créer de la synergie entre elles. On pourra également compléter ceci en faisant le parallèle avec la période de transition écologique que l'on est en train de vivre et le besoin plus que nécessaire de végétaliser et de retrouver du vert dans nos lieux de vie.

Ainsi, sur son territoire, le CFPH est un acteur majeur et a un rôle essentiel à jouer face à ce changement climatique.

« On a aujourd'hui une réelle prise de conscience de notre impact sur l'environnement. La nouvelle génération également nous pousse vers cela, elle impulse ce changement. Aussi dans nos formations, on va aborder les énergies durables, comment gérer l'eau, de quelle manière produire, quoi produire, comment valoriser le végétal. On va apprendre à connaître le végétal, ses besoins et à le reconnaître. On va pouvoir agir sur la gamme et sur ce qu'on appelle la palette végétale, c'est cela qu'on enseigne au CFPH ».

Aujourd'hui, le CFPH veut se positionner comme un acteur à impact pédagogique et environnemental positif.

Au centre de formation, la volonté est de remettre le végétal au cœur des formations et au cœur de notre vie. De ce fait, les enseignements sont fortement axés sur les végétaux et leur connaissance. Il s'agit de réfléchir davantage au : « pourquoi ce végétal à cet endroit ». Il est demandé une contextualisation de plus en plus exigeante aux apprenants. Cet apprentissage se base, sur l'identification, l'observation et la reconnaissance.

Depuis toujours, le CFPH est précurseur sur les nouvelles techniques et sur les tendances. Ainsi, une nouvelle formation est en train de voir le jour, « fleurs coupées » basée sur la tendance slow flower, qui fait la part belle aux fleurs locales et de saison.

« Pour conclure, ce que je pourrais dire, c'est que ce qui est intéressant dans mon travail, c'est qu'on a de cesse de se remettre en question et de s'en poser. Nos stagiaires nous questionnent beaucoup sur nos pratiques, sur les raisons de telles ou telles techniques et tous les jours on réfléchit, on s'interroge. C'est stimulant et très enrichissant pour un formateur. Cela nous aide à ne jamais nous reposer sur nos acquis ».

Merci à Maxime de s'être prêté au jeu de l'interview.

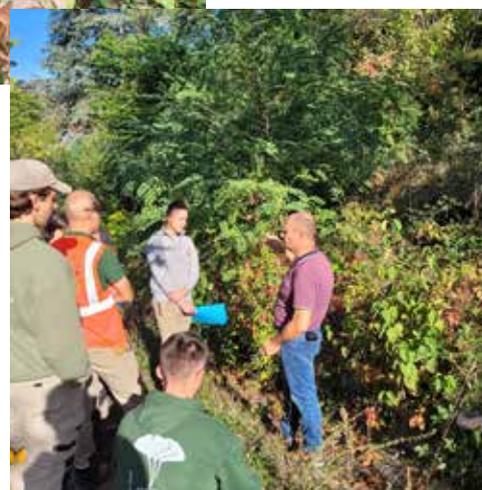
Lancement des parcelles de démonstration paysage au CFPH

Dans son ambition de devenir un acteur à impact environnemental positif, le CFPH se positionne aujourd'hui en partenaire majeur avec les entreprises de son territoire sur des démonstrations de nouvelles techniques autour du végétal au sein même de son parc.

Les objectifs de ce projet sont multiples. En effet, il s'agit de développer des techniques professionnelles innovantes, de créer un itinéraire pédagogique avec la réalisation de supports de communication et de concevoir des espaces de démonstrations pour les professionnels du paysage.

L'ambition est de créer un espace innovant où les entreprises échangent et travaillent avec l'ensemble du CFPH, sur les enjeux du végétal de demain.

Le CFPH a pu tisser au fil des années, des liens forts avec les entreprises de la filière du végétal. C'est ainsi que pas moins de 6 partenaires privés nous font confiance pour mener à bien, main dans la main, ce projet majeur.



Ce sont donc 5 projets qui vont venir enrichir le paysage du CFPH :

La parcelle « plantations prospectives » avec l'entreprise Parcs & Sports, 3 espaces délimités :

- Un espace horticole sans arrosage (hors plantation).
- Un espace végétal local avec la plantation d'une gamme définie. On retrouvera une zone avec une palette végétale de type méditerranéen et une zone végétale locale de type Massif Central.
- Un espace de régénération naturelle assistée. Les travaux ont débuté avec nos apprentis Bac Pro Aménagements Paysagers en octobre avec l'entreprise et ses équipes. Dans un premier temps, le travail a été initié, avec le concours de Philippe Cecillon, chargé de développement-expertise végétale chez Parcs & Sports. Un temps d'observation de reconnaissance et de connaissance des végétaux a permis de délimiter la zone de chantier et les essences à conserver. Le plan de plantation est réalisé par les apprentis BTSA AP2.

La parcelle « plantations régénératives » avec l'entreprise Teridéa

- Ce projet, qui débutera courant novembre, concerne un espace « d'expression de la biodiversité en zone urbaine » et porte sur la sanctuarisation et le suivi d'une zone riche en biodiversité et patrimoine. Il s'agira ainsi d'observer la qualité de reprise d'une plantation sur des sols avec 3 modalités différentes : une plantation cortège de végétation sans apports, une plantation cortège de végétation, d'apports de matières organiques et enfin une plantation arborée et apport de micro-organismes.

Les parcelles sur l'évolution du végétal sur «un sol dégrasé» avec 2 projets différents, par les entreprises Green Style, Cheval Paysage. Ces projets sont en cours de définition et verront le jour courant 2024 :

LA "PARCELLE «Néosols»

- L'entreprise Green Style interviendra sur la végétalisation d'un parking
- L'entreprise Cheval Paysage interviendra sur le suivi de l'eau drainée à travers un espace de parking perméable
- L'entreprise ID VERDE travaillera sur la thématique de la gestion de l'eau. Le projet est en cours de construction.

Les parcelles sur l'évolution du végétal sur un «sol dégradé»

Dans ces travaux d'envergure, nous serons accompagnés par l'entreprise Racine qui interviendra aussi plus largement sur un plan de gestion des déchets organiques au sein de notre établissement.

C'est donc sur une première de 3 ans et aux côtés d'acteurs qui s'engagent et s'impliquent pour faire évoluer les pratiques, que le CFPH souhaite donner du sens à ses formations et devenir un acteur porteur de valeurs en lien avec son écosystème et son territoire.

Le CFPH tient à remercier toutes les parties prenantes sans qui ses projets ne pourraient pas être réalisables.

Continuez à nous suivre sur les réseaux sociaux pour assister à l'avancement des chantiers !

L'actu coule à flot au CFPH !

Une rentrée dense et dynamique au CFPH !

Beaucoup d'entre vous ont déjà pu le constater au travers de nos publications, au CFPH, nos apprenants ne s'ennuient pas en ce début d'année !

Temps conviviaux de rentrée, visites, chantiers dans le parc, sensibilisation autour de la sécurité, apprentissage des gestes et postures, la rentrée a été riche et passionnante !

Bienvenue à toutes nos promotions et belle formation à tous !

Journée de rentrée des chargés d'ingénierie de formation du réseau Natur'Académie

Le 19 septembre, le CFPH recevait 19 établissements du réseau Natur'Académie et entamait ainsi cette nouvelle année.

L'occasion de rencontrer les nouveaux chargés d'IF, d'échanger sur les missions et de définir les priorités pour un travail collectif.

Cette journée a été fortement appréciée par notre équipe.

Un véritable plaisir d'animer ce réseau dans lequel les idées fusent ! Ils sont les garants d'un développement et d'une adaptation de l'offre de formation des établissements publics de l'enseignement agricole dans un contexte de plus en plus mouvant !



Du côté du *paysage*

Lancement du parrainage CFPH X Parcs & Sports

On y est ! c'est le lancement du parrainage pour notre promo BTSa Aménagements Paysagers avec l'entreprise Parcs & Sports

Une belle histoire lie le CFPH à Parcs & Sports. Pour la deuxième fois, l'entreprise est marraine de notre promotion BTSa Aménagements Paysagers.

Le 18 octobre a marqué le lancement du parrainage avec une immersion au sein même de l'entreprise à Chassieu. Antoine Pechuzal (PDG) et ses équipes ont reçu les apprentis et l'équipe pédagogique du CFPH.

Après une présentation et la visite des entrepôts, le partenariat a été scellé par la signature de la convention. En fin de matinée, nos apprentis ont eu le plaisir de recevoir des mains de Philippe Cecillon un plant de cèdre.

Merci à Antoine Pechuzal et toutes les équipes de Parcs & Sports pour l'accueil, la bienveillance et leur engagement dans la formation des futurs paysagistes.

Saviez-vous qu'en juin 2023 la promotion de licences EPAP a travaillé et imaginé de nouveaux abords paysagers pour le siège de Parcs & Sports dans le cadre de leur projet tutoré. Parcs & Sports a aussi été le premier parrain de l'histoire du CFPH avec la promo BTSa AP 2019-2021.



Lancement du parrainage CFPH X Groupe Cheval

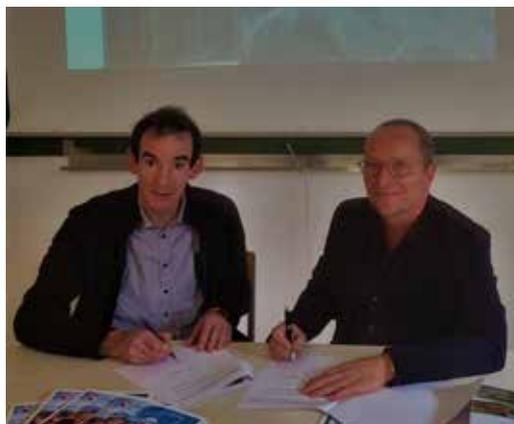
C'est signé !

Lancement du parrainage de notre nouvelle promotion BP Aménagements Paysagers avec l'entreprise Groupe Cheval.

En présence de Benoît Lambrey directeur général du groupe Cheval et de Jérémy Pichard, directeur d'agence CHEVAL Paysages Espaces verts des Monts d'Or, nos apprenants ont eu le privilège d'assister à la présentation de leur entreprise marraine.

Une matinée riche où les questions et les réflexions étaient au cœur des échanges.

promotion BP Aménagements



Un immense merci au groupe Cheval qui nous fait confiance ainsi qu'à toutes les équipes du CFPH qui ont œuvré à la réalisation de ce très beau partenariat.

Le CFPH est fier d'accueillir le groupe Cheval en tant que parrain de promotion. Cette entreprise fortement engagée pour un développement durable du territoire correspond aux valeurs et aux engagements du CFPH.

Saviez-vous que le groupe Cheval est une entreprise à missions. Introduit par la loi PACTE, ce nouveau statut a pour objectif d'encourager une démarche plus responsable des sociétés en démontrant la possibilité d'allier sens et performance.



C'est reparti ! A peine rentrés et déjà sur le terrain !

Nos nouveaux BTSa Aménagements Paysagers sont de sortie en ce début d'année ! Ils se sont initiés à l'analyse paysagère avec la visite du parc de Gerland.

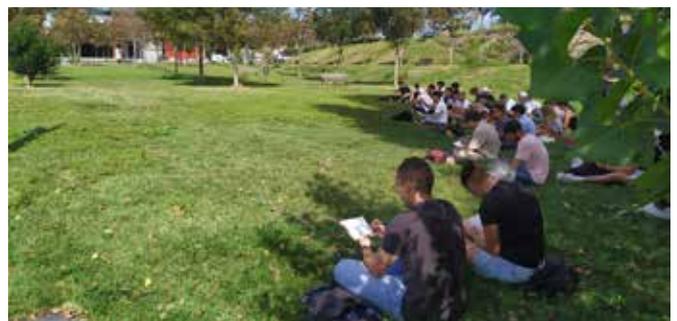
Celui-ci illustre comment à partir de facteurs naturels (la situation géographique, le Rhône, la balme, le climat...) et de facteurs culturels (l'adaptation de l'homme à son milieu naturel, ici le maraîchage et le sport), les paysagistes peuvent concevoir un projet répondant aux besoins et aux exigences des maîtres d'ouvrage.

La journée s'est poursuivie avec la découverte du quartier de La Confluence et ses très grandes surfaces d'aménagements publics.

Ce nouveau quartier a aussi été le lieu où de grands noms du paysage ont pu exprimer leur talent tels Michel Desvignes (France), Georges Descombes (Suisse), Tilman Latz (Allemagne) et l'agence Base (France).



Saviez-vous que nous devons la conception du parc de Gerland à Michel Corajoud, architecte -paysagiste. Ce dernier l'a imaginé en respectant le principe que : paysage est égal à nature + culture.





Visite du château de Saint Bernard

Actu CFPH : Les BP aménagements Paysagers ont vécu la vie de château pendant quelques heures !

Non, non, non, ils n'ont pas rencontré le roi Charles III, mais ils ont eu le privilège de visiter le jardin typiquement à la française du Château de Saint Bernard avec la propriétaire du lieu.

Petit plus pour briller en société : Ce "jardin remarquable" (2013) possède l'une des plus belles collections de variétés d'arbres fruitiers avec des tailles dites à l'ancienne.

Cette technique a été initiée sur les conseils et avec l'aide de Jacques Beccaletto, ancien chef de culture du potager du Roi à Versailles.

Ça y est, les apprenants de la licence EPAP sont sur les rails !

Dans le cadre de leur projet tutoré, nos licences pro études et projets en aménagements paysagers (EPAP) se sont rendues à l'agence ID VERDE à Brignais.

Cette visite a permis de collecter les premiers éléments du projet de conception paysagère.

Les étudiants apprennent à conduire un projet en groupe et créent les pièces graphiques techniques et administratives. Ils présenteront les résultats en fin d'année scolaire au personnel de l'agence.

Une visite du bureau d'étude, animée pour le responsable du service, a été effectuée l'après-midi.

Un grand merci à l'agence ID VERDE de Brignais et à l'ensemble des équipes pour leur accueil aux petits oignons !



Du côté de **de l'horticulture,** **du maraîchage et de l'arboriculture**

Visite du salon Tech&Bio

Nos apprenants en Brevet Professionnel responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières étaient présents au salon Tech&Bio

Tech&Bio regroupe les différentes filières du monde agricole : maraîchage, arboriculture... Pour leur deuxième journée au CFPH, les 13 nouveaux stagiaires sont vite rentrés dans le vif du sujet ! En autonomie et ayant comme support un questionnaire réalisé par les formateurs, les apprenants ont pu découvrir le salon tout au long de la journée.

Entre les rencontres avec les exposants, la participation à des conférences (sur par exemple la rentabilité des micros-fermes maraîchères) ou encore l'adaptation au changement climatique, nos apprenants ont passé une très belle journée.

Saviez-vous que la formation RPLFFP fête ses 1 an au CFPH.
Bienvenue à notre deuxième promo !



Visite des pépinières Veauvy et de la SEFRA

Notre classe de Brevet Professionnel responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières (BP RPLFFP) s'est rendue à la station d'expérimentation fruits Auvergne-Rhône-Alpes (SEFRA) pour visiter des expérimentations afin d'établir un projet de plantation de verger.

Ils ont pu y découvrir les nouvelles variétés ainsi que les nouvelles techniques alternatives et biologiques sur de nombreuses espèces dont les arbres fruitiers.

Leur journée s'est poursuivie avec la visite des pépinières VEAUUVY à Crest dans la Drôme.

Bon à savoir : la SEFRA réalise des expérimentations en arboriculture, sur les espèces fruitières majoritairement produites en Rhône-Alpes.



Visite des pépinières Imbert

Notre classe de BP RPLFFP a eu la chance de découvrir et de visiter les pépinières Imbert.

Au programme :

- Compréhension des enjeux de demain sur la pépinière
- Identification du fonctionnement de la pépinière dans la filière horticole (réseau de partenaires, lien avec les fournisseurs, commercialisation...)
- Appréhension et visualisation des itinéraires techniques de productions pleine terre et hors-sol.



Pays'Apprentis, c'est reparti !

Pays'Apprentis est une aide financière mise en place par l'Unep et les Organisations Syndicales de Salariés.

Cette aide permet de participer à la prise en charge partielle du coût des déplacements, des frais d'hébergement liés à l'éloignement entre le centre de formation et le lieu d'apprentissage, ou encore des frais d'équipement en matériel informatique.

Pour plus d'infos, flashez le QR Code :

<https://www.groupagricola.com/action-sociale/paysapprentis>



Concours national de reconnaissance des végétaux...

Il aura lieu le 6 décembre 2023 à l'Eurexpo et la remise des prix, le 7 décembre en fin de matinée

7ème édition concours « Carré des Jardiniers »...

Dans le cadre de Paysalia qui aura lieu du 5 au 7 décembre 2023, le thème du concours sera Biodiver'cité : Comment habiter la ville de demain ?

Pour plus d'infos, flashez le QR Code :



Les Journées Portes Ouvertes 2024

➔ Les samedis 3 février 2024 et le 23 mars 2024

Les Journées Portes Ouvertes 2024 du CFPH

Les inscriptions pour la journée
du 3 février 2024
sont ouvertes !

flashez le QR Code ci-dessous



Les Formations Courtes 2023

Utilisation de la débroussailleuse (1 jour)

15 novembre 2023

Utilisation de la débroussailleuse et gestion des adventices en voirie (1 jour)

16 novembre 2023

Toiture végétalisée VT810 (2 jours)

22 et 23 novembre 2023

Maître-composteur (7 jours)

20 au 27 novembre 2023

Utilisation de la tronçonneuse en sécurité (2 jours)

4 et 5 décembre 2023

Retours d'usage, utilisation et maintenance du taille-haie (1 jour)

7 décembre 2023

AIPR (1 jour)

7 décembre 2023

Les Formations Courtes 2024

Permis tronçonneuse ECC1 (2 jours)

23 et 24 janvier 2024

Guide-composteur (5 jours)

12 au 16 février 2024

Arboriculture (5 jours)

19 au 23 février 2024

Taille des arbres fruitiers (2 jours)

6 et 7 mars 2024

Conduire un atelier de plants potagers (10 jours)

11 au 15 mars 2024 et 8 au 12 avril 2024

Utilisation de la tronçonneuse en sécurité (2 jours)

27 et 28 mars 2024

Jardin vivrier (10 jours)

25 mars au 5 avril 2024

Connaître l'état de son sol avec les plantes bio-indicatrices (1 jour)

1er février, 7 mars et 17 octobre 2024

Desherbage sélectif : comment faire ? (1 jour)

28 mars et 8 octobre 2024

Evolution des pratiques de gestion d'espaces verts (3 jours)

6 et 7 novembre et 5 décembre 2024

Dates et tarifs

**«certiphyto/certibiocide» disponibles
sur le site ou flashez le QR code**





Sonia SEBAA

Adjoint gestion
comptable

Je suis Sonia SEBAA, j'ai 44 ans.
Passionnée et engagée dans mon travail, après un parcours riche et varié où compétence, clarté, cohérence et crédibilité ont été des atouts précieux, c'est avec grand plaisir que j'ai intégré l'aventure du CFPH d'Ecully.



Thomas BOUCHET

Formateur au CFPH
Maraîchage

«En 2012, j'ai suivi la formation BPREA au CFPH d'Ecully.
Après 3 années de salariat et 7 années installé au sein d'un GAEC en maraîchage semi-diversifié, je reviens au CFPH en tant que formateur technique à temps partiel.

J'interviens cette année en BPREA, en CAP-Ma, en BPRPLFFP, et je suis également tuteur de la nouvelle session de BPREA en FOAD. Je suis ravi d'avoir rejoint l'équipe du CFPH pour prendre mes marques dans ce nouveau métier.»



Jennifer TOULOUSE

Agent d'entretien

Arbousier Arbre aux fraises

GENRE Arbutus

ESPÈCE unedo

FAMILLE Ericacées

NOMS COMMUNS Arbousier, Arbre aux fraises

PROVENANCE

Irlande, Europe du Sud dont la France (Sud-est et littoral Atlantique), Ouest de l'Asie, Afrique du Nord

CARACTÉRISTIQUES

Grand arbuste ou petit arbre de 1 à 10 mètres à tiges dressées. Croissance lente. Les jeunes rameaux sont rouges et poilus. Ecorce fibreuse et écailleuse brun-gris.

Inflorescence en grappes composées de petites fleurs en clochettes blanchâtres (vertes au sommet des pétales).

Grandes feuilles simples, alternes, persistantes, ovales-lancéolées, dentées en scie, coriaces, glabres (sans poil) et luisantes. Le pétiole est court.

Les fruits rouges de 2,5cm sont de grosses baies pendantes, contenant 4-5 graines et hérissées de petites tubercules (pointes pyramidales). On dirait presque le schéma d'un virus !

Pollinisation par les insectes et dissémination des graines par endozoochorie (via le tube digestif des animaux).

Utilisation en haie, fond de massif ou en isolé. Port arrondi. Supporte très bien la taille. Plusieurs cultivars existent.

QU'EST-CE QU'UNE BAIE ?

Une baie est un fruit charnu avec plusieurs graines (ex : tomate, myrtille...).

L'arbousier a la particularité de fleurir en même temps qu'il fructifie, car, après sa floraison en automne-hiver, la maturation des fruits n'a lieu qu'un an après.

Les baies de l'arbousier, appelées arbouses, sont comestibles et servent à faire des liqueurs ou de la confiture. Attention, crues, en forte quantité elles peuvent être légèrement toxiques. Son nom de genre vient du celte « arbois », signifiant rêche, rugueux en rapport avec son fruit. Son nom d'espèce « unedo » signifie « j'en mange un », du fait de son côté comestible.

Racines, feuilles, écorce et fruits ont des propriétés médicinales. Le bois est un très bon combustible.



Floraison et fructification : **Octobre-Janvier**

Hauteur : **10m**

Largeur : **7-8m**

Exposition : **plein soleil**

Type biologique : **Arbuste**

Rusticité : **-15°C**



Ennemis : Pucerons

Maladies : Septoriose (tâches foliaires), dû à un excès d'humidité

Il craint l'excès d'eau et le vent froid chez les jeunes sujets. Cette plante aime la chaleur et les climats méditerranéens ou océaniques. Sol drainé plutôt acide (comme chez la plupart des Ericacées, plantes souvent dites « de bruyère »), sec, pauvre et argileux. C'est une plante de maquis (fourrés méditerranéens sur sols légèrement acides à acides).



Le Bulletin

DU CFPH LYON-ECULLY

Centre de Formation et de Promotion Horticole

Nos infos ici (flashez le QR code)



CFPH Lyon-Ecully



C.F.P.H



cfppalyonecully



CFPPA Ecully

Rédaction du Bulletin : Anne-Laure Marc, Responsable communication
Conception graphique : Anaïs Benstiti, chargée de communication
Crédits photos : CFPH Lyon-Ecully

13 avenue de Verdun, 69130 ECULLY, FRANCE
Editeur/impression CFPH Lyon-Ecully
Novembre 2023
Ne pas jeter sur la voie publique



CFPH
Lyon • Ecully